

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 25 Février 2016 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes SIGNORET, COULON et BILLOUD, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, PANNETIER, REVILLON et LAMY-PERRET

Excusées : Mmes CHABRIDON et PARENT

Mme BILLOUD est désignée secrétaire de séance

Dans le compte-rendu du 14 Janvier 2016, il fallait lire « impasse de la Tour » en lieu et place de « Impasse du château ». Hormis cette correction, le compte-rendu du 14 Janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

Choix de l'entreprise pour l'aménagement de la Rue du Glamont

Suite à l'ouverture des plis des offres des entreprises pour l'aménagement de Rue du Glamont qui a eu lieu le 26 Janvier dernier, le Conseil Municipal doit procéder à la lecture de l'analyse des offres. A cette suite, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de retenir l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 77 593,00 EUR. Les entreprises non retenues seront informées des résultats de la procédure dans les délais réglementaires. Les travaux pourraient débuter fin Mars 2016

Questions diverses

-Suite à la demande de riverains gênés par le comportement dangereux de certains automobilistes, il sera étudié la possibilité d'installer un sens prioritaire dans la rue St Exupéry, à hauteur du carrefour avec la rue du Glamont, ainsi que la pose de plots. Par ailleurs et pour faciliter la sortie des riverains de la rue Berthe Pénillard, il sera examiné la faisabilité de la pose d'un miroir.

-Le Maire donne lecture de la réponse apportée par le Conseil Départemental suite à sa demande d'éclairage du rond-point sud de Fleurville, théâtre de nombreux accidents survenus en décembre, la nuit et par temps de brouillard. Le Conseil Départemental, conscient de la situation, précise qu'il ne donnera pas suite à cette demande d'éclairage qui ne réduit pas les risques, ajoutant préférer la pose de plots côté nord ou la réinstallation des panneaux rappelant la modification du carrefour, le tout réalisé à ce jour.

-Le Conseil Municipal est appelé à réfléchir au devenir des locaux de l'ancienne école.

-Une formation à l'utilisation d'un défibrillateur sera proposée fin avril. Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie.

-La commune de Fleurville accueillera cette année la FNACA pour la commémoration du 19.03.1962.

-Un courrier sera adressé à Mme SEGUIN, Secrétaire générale de la Préfecture, afin de confirmer le souhait du Conseil Municipal, de maintenir le SIVU Assainissement Fleurville/Viré jusqu'en 2020.

-M PEPE et Mlle SANY quitteront le T3 communal au 30 Avril 2016.

-La fête communale aura lieu cette année le 11 Juin.

Le Maire